Les Étangs de Villepey //





Surface: 255 ha

Date d'inscription : 15 septembre 2008

Coordonnées: 43°24'N 06°43'E

### Résumé

Le site Ramsar des Étangs de Villepey s'étend sur une surface de 255 ha et font exception sur le littoral très urbanisé de la Côte d'Azur. Le site comprend des milieux naturels diversifiés (lagune, roselière, ripisylve, cordon dunaire), peuplés d'une faune et d'une flore patrimoniale exceptionnelle. Certains habitats ont toutefois été créés ou remaniés par les activités humaines (anciennes gravières, sablières, secteurs cultivés ou pâturés). Aujourd'hui, cet espace naturel protégé constitue, avec les Salins d'Hyères, l'une des rares zones humides littorales entre la Camargue et la frontière italienne.

# Importance internationale

Les Étangs de Villepey hébergent l'une des dernières lagunes méditerranéennes sur le littoral entre la Camargue et les Alpes-Maritimes. De nombreux habitats liés aux zones humides sont représentés sur le site (vasière, roselières, sansouïres, mares, ripisylves). Le site constitue la principale station pour toutes les formations végétales typiques des milieux humides salés rencontrés à l'est du Rhône et représente donc un paysage remarquable au niveau départemental. Le site abrite plusieurs espèces de chiroptères, une population de Cistude d'Europe et de nombreux insectes. Il accueille également une grande diversité d'oiseaux dont certains, en danger, présentent un fort intérêt patrimonial.

### Localisation

Les Étangs de Villepey sont situés sur le littoral varois. Nichés au cœur du golfe de Fréjus et de la basse vallée de l'Argens, ils bordent le massif des petites Maures. A proximité immédiate du quartier de Saint-Aygulf, ils sont entourés par la mer, le fleuve Argens et la route départementale 7 (RDN7).



Les Étangs de Villepey

## Services rendus par les zones humides

Des activités agricoles, traditionnelles et respectueuses de l'environnement, subsistent sur le site. La gestion et la conservation des milieux ouverts (prairies, champs...) sont réalisées principalement grâce à la présence de pâturage ovin. L'exploitation de la Canne de Provence est autorisée pour une structure associative, hébergée sur le site, afin de fabriquer des canisses (brise-vue).

Les activités récréatives sont nombreuses : observations naturalistes, ornithologie, promenade, jogging, vélos...

La pêche et la chasse de loisirs sont régulièrement pratiquées durant les

Des activités naturalistes (découverte du site) sont régulièrement organisées, notamment lors de la Journée mondiale des zones humides, de la Fête de la nature et des Journées européennes du patrimoine

## Facteurs défavorables

L'intervention humaine a joué un rôle important dans la formation paysagère du site. Si la lagune est d'origine naturelle, une grande partie des plans d'eau sont issus de l'exploitation passée des gravières.

Une faune et une flore adaptées à la présence d'eau s'épanouissent désormais à l'emplacement d'une décharge municipale implantée dans les années 70-80.

Lieux de pratiques multiples, les étangs subissent une forte pression : de la population locale, sous l'effet de la croissance démographique, et des visiteurs durant la saison touristique, qui s'allonge.





## Quatre espèces représentatives du site



CISTUDE D'EUROPE (Emys orbicularis)

La Cistude d'Europe est une espèce de tortue protégée en France, qui affectionne les milieux aquatiques d'eau douce tels que les mares, les étangs et les cours d'eau lentiques.

Omnivore, elle se nourrit de petits poissons, de plantes, d'algues et de micro-organismes aquatiques (insectes, crustacés).

Elle participe au recyclage de la matière en consommant des cadavres d'animaux.



ROUSSEROLLE TURDOÏDE (Acrocephalus arundinaceus)

C'est un oiseau paludicole qui ne vit que dans les zones humides, où se développe son habitat de prédilection : la roselière.

Il s'agit d'une espèce migratrice qui revient sur le site au printemps pour se reproduire dans les « roseaux » qu'elle apprécie tout particulièrement.

Son régime alimentaire est strictement insectivore.



BLONGIOS NAIN (Ixobrychus minutus)

Également migrateur, ce petit héron de la famille des ardéidés revient au printemps pour se reproduire dans la végétation située en bordure d'étangs.

Il se nourrit de petits poissons, d'insectes et de crustacés qu'il attrape en étant à l'affût sur la végétation surplombant l'eau.

Discret et mimétique avec l'environnement qui l'entoure il est relativement difficile de l'observer à découvert.



CICINDÈLE DES LAGUNES (Cvlindera paludosa)

Cet insecte se trouve uniquement dans un habitat très rare à l'échelle européenne : la lagune méditerranéenne.

Présent aux étangs de Villepey, il affectionne les milieux ouverts salés à végétation basse tels que les sansouïres.

Ce prédateur se déplace rapidement au sol à la recherche de proies et s'envole à la moindre perturbation pour se poser, quelques mètres plus loin, sur le sol ou à l'abri sous la végétation.







### Gestion et conservation

Les Étangs de Villepey constituent un milieu remarquable ayant un fort intérêt écologique. Localisé au cœur d'un pôle touristique majeur, il était menacé par l'avancée de l'urbanisation et se voit soumis à une fréquentation croissante. Sa protection étant directement liée à la maîtrise foncière de l'espace, le Conservatoire du Littoral a donc acquis les 255 ha du site entre 1980 et 2005 en engageant une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Une zone sanctuaire a été créée en plein cœur du site pour limiter la pénétration et le dérangement par le public au sein des milieux naturels.

La population de sangliers est régulée par des battues qui ont lieu, à la demande des gardes du littoral, uniquement le jeudi afin de permettre la découverte du site par le public le reste du temps.

La gestion courante, conforme au plan de gestion du site est assurée par la Communauté d'agglomération Var Esterel Méditerranée (CAVEM).





## Biodiversité

Le site est caractérisé par des paysages à caractère « naturel » (milieu lagunaire, cordon dunaire, sansouïre, boisements), et par des paysages plus marqués par les activités humaines (parcelles agricoles, constructions, aménagements de découverte). Une vingtaine d'habitats naturels sont présents sur le site et quatre grands ensembles de végétation sont identifiés : les milieux littoraux, les milieux halophiles, les milieux humides non halophiles et les milieux terrestres secs, auxquels il faut ajouter la lagune.

7 espèces végétales protégées au niveau national et 14 au niveau régional ont été recensées, 3 figurants dans la liste rouge de la flore menacée de France. Au total, 27 espèces patrimoniales ont été recensées sur le site de Villepey.

Côté faune, plus de 260 espèces d'oiseaux ont été observées sur le site. On peut également noter la présence d'une population de Cistude d'Europe et d'une douzaine d'espèces de chauves-souris.



#### La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.

